

Communiqué de presse

Centres de rétention : dedans ou dehors, nous restons aux côtés des étrangers !

A partir du 2 juin 2009, la Cimade ne sera plus présente dans de nombreux centres de rétention. Sa présence, son action d'accompagnement juridique des personnes retenues, sa prise de parole publique indépendante, ses analyses et ses rapports nationaux d'observation gênent les autorités de l'État. Sa mission pour la défense des étrangers enfermés freine la machine à expulsion et gêne le gouvernement et ses objectifs de quotas d'éloignement.

C'est pourquoi le ministère de l'Immigration a décidé d'éclater une mission associative nationale en huit lots partagés dorénavant par six associations. Ce morcellement géographique supprime toute réelle possibilité de vision nationale de la société civile dans ces lieux d'enfermement. Plus grave, la mission a été redéfinie et réduit l'aide à l'exercice effectif des droits des étrangers à une simple mission d'information.

Mais les droits de l'Homme ne sont pas à vendre ! Il est ici question de libertés fondamentales, nous nous opposons à cette logique marchande et à la mise en concurrence des associations. Un tel dispositif n'est pas compatible avec le respect des droits des personnes retenues et une parole citoyenne indépendante et cohérente.

Dans les permanences, dans les tribunaux, dans les préfetures, dans la rue, dans les aéroports, nous poursuivons nos actions auprès des étrangers et de leurs familles.

Nous réaffirmons aux étrangers enfermés que nous ne les abandonnons pas, et nous redisons notre attachement à l'indépendance et à la liberté de parole et de témoignage des associations.

Signataires :

Al Qalam / Cimade-Loire / Ligue des Droits de l'Homme St-Etienne / Réseaux Citoyens St-Etienne / Réseau Education Sans Frontières St-Etienne / Réseau Solidarité Roms St-Etienne / Sud Education Loire

